



Comité Régional des Hauts de France

Commission Brevet Fédéral

NOTE D'INFORMATION 2020

POUR LE RECYCLAGE DES BF1

INFORMATIONS FEDERALES

- *L'inscription à cette formation recyclage BF1 est de 45€ chèque à l'ordre du Comité Régional HDF*
- *Le recyclage sera valable 5 ans*
- *Suite au coronavirus le recyclage des BF1 antérieurs à 2019 est prolonger d'une année, ce n'est pas un examen mais une remise à niveau*
- *Dans le cas contraire, les BF1 perdront leurs diplômes et seront rayés des listes fédérales, et ne seront en principe plus autorisés à coacher dans certains championnats départementaux ou régionaux, et concours officiels jeunes (en attente décision fédérale)*
- *Des nouvelles cartes BF1 au coloris différents vont remplacer les anciennes dès 2021*
- *Pour valider l'inscription, il faudra également présenter son attestation de PSC1 ou en cas de perte de refaire la formation PSC1 ou le SST en cours de validité (valable 2 ans)*
- *Pour ceux qui passeront l'examen supérieur (BF2) sans y avoir réussi seront considérés comme recyclés BF1 dans ce cas là pas nécessaire de faire la formation de recyclage BF1.*

NOTA : la règle à partir de 2020 reste valable, seuls les BF (nouveaux BF et recyclés et BF recyclés pourront coacher au championnat de France)

MODALITES D'INSCRIPTION AU RECYCLAGE BF1

- 1) Il faut télécharger le document d'inscription sur le site de la FFPJP rubrique "DTN" sous la rubrique "formation"
- 2) Envoyer votre **dossier papier complet** (liste des documents à fournir voir dossier d'inscription fédéral) PAR COURRIER à Jean-Christian EVRARD 700 rue Henri Dunant 59240 DUNKERQUE au plus tard pour le **30 octobre 2020 dernier délai**. **Tout dossier incomplet sera refusé** !!! Si besoin d'informations appeler Jean-Christian EVRARD 06 17 16 41 84
- 3) Fournir obligatoirement la copie du PSC1, si perdu il faudra le repasser ou la copie du SST mais il doit être valable lors de l'inscription si non recyclage à faire
NOTA : la formation au PSC1 peut se faire après la phase formation, mais dans cas là, vous devez fournir une attestation d'inscription à la formation pour que votre dossier soit pris en compte. Votre diplôme ne sera validité qu'à la fourniture de l'attestation PSC1 ou SST valide
- 4) En fonction du nombre de candidats. Il sera prévu de centraliser les centres de formation dans la mesure du possible en fonction des candidats dans la région ou dans un département suivant le nombre de candidats par département
- 5) Les dates de formation sont les **28 et 28 novembre 2020**
- 6) En fonction du nombre de candidats. Il sera prévu de centraliser les centres de formation dans la mesure du possible en fonction des candidats dans la région ou dans un département suivant le nombre de candidats par département
- 7) **Pour le recyclage au BF1, certains Comités Départementaux participeront à hauteur de 50% des frais d'inscription** pour ceux qui travail pour le CR HDF ou leur CD, cette participation financière sera payée en fin d'année au candidat. **Tous les autres frais (repas, déplacement, etc...) sont à la charge du club ou du candidat**

PETIT RAPPEL A L'INTENTION DES CLUBS ET CANDIDATS

Le coût des formations (intendance et déplacements des formateurs, etc..) est pris en charge par le CR HDF

Les Brevets Fédéraux 1^{er} degré sont destinés à travailler dans les ETD, et dans l'ETR et l'ETZ pour certains départements, accompagner et coacher vos joueurs ou vos équipes lors des championnats Départementaux ou Régionaux et Championnat de France (à la demande des CD)

Le responsable CTR - Jean-Christian EVRARD